



La Municipalité de *Saint-Apollinaire*

11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0

Tél. : 418 881-3996 Fax : 418 881-4152

www.st-apolinaire.com

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la Municipalité de Saint-Apollinaire, qu'il y aura une séance ordinaire du conseil le 2 mai 2022 à 19 h 30, à la salle du Conseil, 94, rue Principale.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

La demande concerne le lot 3 388 876 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Lotbinière, situé au 57, rue des Pionniers. Le demandeur a fait une demande de dérogation mineure (Règlement no 595-2007) afin de réduire la marge de recul avant secondaire du bâtiment principal afin d'ajouter une entrée de sous-sol.

Normes du Règlement de zonage no 590-2007	Marge de recul projetée	Dérogation demandée
Marge de recul avant 6 mètres	5.73 mètres	.27 mètre

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Apollinaire le 13 avril 2022


Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, le 13 avril 2022, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, soit au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité.

Donné à Saint-Apollinaire le 13 avril 2022


Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe

S'unir pour réussir!